

## COMPTE-RENDU

### RÉUNION PASS CULTURE

au Musée départemental breton, Quimper

le 17 juillet 2018

La réunion avait avant tout vocation à présenter le Pass Culture aux acteurs culturels du Département. Cette première approche sera complétée par une deuxième rencontre qui aura lieu en septembre. Les musées finistériens du réseau Bretagne musées étaient bien représentés, d'autant plus que le délai donné était très court. La réunion était menée par Manon Maniere, chargée de développement du Pass Culture - responsable des départements Finistère et Guyane, et Maïtena Szkobel, consultante Pass Culture.

*Étaient représentés: Musée des beaux-arts de Brest, GIP Musées de territoires finistériens, Port-musée de Douarnenez, Musée bigouden, Musées de Pont-Aven et Concarneau, Musée des beaux-arts de Quimper et Musée départemental breton.*

*Parmi les autres structures, étaient notamment représentés : Département Finistère (Direction de l'Enfance et de la Famille et Direction Culture, Patrimoines et Sport), EPCC Chemins du patrimoine en Finistère, MJC Douarnenez, Théâtre de Cornouaille, Novomax, Musiques et Danses en Finistère.*

#### QU'EST-CE QUE LE PASS CULTURE ?

Le Pass Culture prend la forme d'une **application numérique géolocalisée réunissant les offres culturelles à proximité**, conçue à la fois pour le web et pour les smartphones et destinée dans un premier temps aux **jeunes de 18 ans** puis, à terme, à tout le monde. Ce dispositif initié par le **Ministère de la Culture** et destiné à être déployé sur tout le territoire national sera d'abord **testé dans 5 départements** : Bas-Rhin, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis et Finistère. Ce dernier a rejoint le dispositif plus tardivement depuis le 21 juin.

#### LE CONCEPT

Les jeunes de 18 ans recevront une somme virtuelle de **500 € pour faire des sorties culturelles (concert, théâtre, musée...), acheter des biens culturels (livres, CDs...) et s'inscrire à des cours de pratiques artistiques (cours de musique par exemple)**. L'objectif est d'encourager à la découverte et à la diversification des activités culturelles. Un algorithme spécifiquement conçu en partenariat avec l'École des Mines permettra de faire découvrir aux jeunes des offres différentes de leurs habitudes culturelles. Un **système de labellisation** valorisant les offres locales et spécifiquement conçues pour le Pass sera mis en place.

## QUI DÉVELOPPE CETTE APPLICATION ?

Une **Startup d'État\*** composée d'une équipe de vingt personnes est chargée du projet. Cette Startup deviendra ensuite une association de préfiguration complètement autonome.

### LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU PASS

Estimé entre 400 à 500 millions d'euros par an, le budget du Pass Culture sera financé à 20 % par l'État et à 80% par le secteur privé, notamment par du mécénat d'entreprises.

### UN CALENDRIER EN TROIS ÉTAPES

Jusqu'en septembre, 354 jeunes volontaires, répartis dans les cinq départements pilotes testent les offres et l'ergonomie de l'application.

À la rentrée, ils seront environ 10 000 à expérimenter le Pass Culture avec un portefeuille culturel virtuel crédité de 250 euros (soit la moitié de la somme à terme) pendant 6 mois, jusqu'à avril 2019 (voire une prolongation envisagée jusqu'à septembre 2019 pour l'utilisation des crédits).

Suite à cette phase d'expérimentation, un bilan scientifique sera effectué pour déterminer si la généralisation au territoire national est possible.

### L'INTERFACE DU PASS CULTURE

L'interface du Pass Culture se veut très simplifiée : une image attrayante, un prix et une distance sont affichés pour l'utilisateur. Celui-ci peut choisir de cliquer sur l'offre pour en avoir le descriptif ou de passer à l'offre suivante.

Une deuxième interface avec un moteur de recherche sera accessible à partir de septembre. À l'heure actuelle, il n'est en effet pas possible de naviguer entre toutes les offres autrement qu'en les faisant défiler.

### **\*UNE STARTUP D'ÉTAT**

EST UN SERVICE PUBLIC SANS PERSONNALITÉ JURIDIQUE PROPRE, CONSTITUÉE D'UNE PETITE ÉQUIPE TOTALEMENT AUTONOME. ELLE EST FINANCÉE PAR UNE ADMINISTRATION PORTEUSE (MINISTÈRE DE LA CULTURE DANS LE CAS DU PASS CULTURE) QUI LUI GARANTIT UN ESPACE DE LIBERTÉ POUR INNOVER.

ELLE NAÎT DE L'IDENTIFICATION D'UN PROBLÈME RENCONTRÉ PAR LES CITOYENS COMME PAR LES AGENTS PUBLICS, QU'ELLE SE DONNE POUR OBJECTIF DE RÉSOUDRE GRÂCE À UN SERVICE NUMÉRIQUE.

### LE FONCTIONNEMENT DE L'APPLICATION

Lors de la réservation, le jeune reçoit un code à 6 chiffres et l'annonceur reçoit les coordonnées du jeune (nom, prénom et adresse e-mail). De plus, un listing complet des réservations sera renvoyé deux jours avant la date de l'événement (il sera possible de modifier ce délai). Un cahier des charges est à mettre en place pour la synchronisation des billetteries. Les structures recevront un virement régulier tous les mois.

### CRÉER UNE OFFRE

Créer un compte est très rapide grâce au n° SIREN de l'établissement culturel : les informations se préremplissent automatiquement. Il est possible de créer une offre ou de l'importer via Open Agenda. L'annonceur choisit alors le nombre de places à disposition pour l'événement. Des partenariats avec d'autres billetteries et agendas en ligne seront effectués pour éviter les doubles saisies. L'application se veut un levier de ce qui existe déjà et non un ajout au millefeuille territorial déjà constaté.

## PREMIÈRES OBSERVATIONS

Sur les 354 jeunes volontaires inscrits dans les 5 départements, seulement 110 jeunes ont réservé au moins une fois depuis la mise en place du système. Cela correspond à environ un tiers des utilisateurs.

Un accompagnement des jeunes est nécessaire et se fera par des structures relais identifiées : MJC, Maisons de quartier, missions locales, associations...

Deux freins principaux ont conduit à la création de cette application : le manque d'informations sur les activités culturels et un frein financier.

D'autres freins sont en train d'être identifiés et des solutions sont à trouver, notamment concernant la mobilité (jeunes qui n'ont pas encore le permis). Un travail avec les réseaux sociaux est en train d'être fait pour organiser des covoiturages.

Par ailleurs, les jeunes ont eux-mêmes indiqué l'inconvénient d'une réservation unique : il n'est pas encore possible d'inscrire plusieurs personnes pour une même activité.

### Contact Pass Culture pour le Finistère :

**Manon Maniere**

Chargée de développement du Pass Culture

3 rue de Valois – 75001 Paris

[manon.maniere@beta.gouv.fr](mailto:manon.maniere@beta.gouv.fr)

07 50 42 43 69

### UNE EXPÉRIMENTATION SIMILAIRE AU RÉSULTAT MITIGÉ EN ITALIE

LA PASS CULTURE EST UNE IDÉE EMPRUNTÉE À L'ITALIE. UN DISPOSITIF SIMILAIRE Y A ÉTÉ MIS EN PLACE IL Y A DEUX ANS : LE « RENZI BONUS ». CHEZ NOS VOISINS, IL N'A PAS VRAIMENT RÉUSSI À RÉSORBER LES INÉGALITÉS QU'IL ENTENDAIT COMBATTRE : SEULEMENT DEUX TIERS DES JEUNES CONCERNÉS EN ONT PROFITÉ ET LE CRÉDIT ACCORDÉ A PRINCIPALEMENT BÉNÉFICIÉ À L'ACHAT DE MUSIQUE EN LIGNE. PIRE, SELON LA PRESSE ITALIENNE, UN MARCHÉ NOIR S'EST MIS EN PLACE POUR LA REVENTE DES BIENS OU DES PLACES DE SPECTACLE ACHETÉS VIA LE PASS.

## LES ENJEUX QUI SEMBLERENT SE DÉGAGER POUR LES MUSÉES

### *Les jeunes de 18 ans : un non-public des musées*

L'équipe du Pass Culture prends pour postulat de départ que les principaux freins du manque d'attrait des jeunes de 18 ans pour les activités culturelles sont liés à un manque d'argent ou un manque d'information. Or, les musées constatent un frein principal lié à l'**accessibilité**. **Les jeunes de 18 à 35 ans sont un non-public des musées**. Un travail en partenariat avec les structures relais pourrait être effectué pour pallier ce manque et concevoir des offres adaptées.

### *La visibilité de l'offre muséale face au périmètre extrêmement large de l'application*

Tous les domaines culturels sans exception seront présentés : les offres des musées seront donc jointes aux offres pour des concerts ou des spectacles. Les professionnels pourront tous s'inscrire, sans sélection. Il est question de la labellisation de certaines offres qui seront ainsi mieux valorisées mais les critères ne sont pas encore connus. Les offres des musées seront-elles suffisamment visibles et attrayantes ?

### *Un fonctionnement événementiel pas toujours adapté aux musées*

Pour des activités ponctuelles, le dispositif peut s'avérer pertinent mais pour des événements sur la durée comme la visite d'expositions ou pour les activités répétées (par exemple, tous les mardis), le choix d'un jour de visite et d'un nombre de places disponibles est peu pratique.

### *Une logistique spécifique à mettre en place*

La mise en place de ce système va nécessiter une réflexion pour **proposer des offres adaptées** à ce public spécifique mais aussi concernant les **politiques tarifaires** : tous les jeunes de 18 ans ne correspondent pas forcément au même tarif (exemples : tarif étudiant, tarif abonné, plein tarif...). De plus, nous le constatons avec le site Bretagne musées, tous les musées ne peuvent pas proposer des **images de qualité à diffuser** par manque de moyens financiers et/ou humains. Or, avoir un visuel attrayant pour chaque offre est au centre de l'application et demandera donc du travail supplémentaire.

### *Le coût de l'opération*

Les modalités de reversement des sommes dues restent à préciser même s'il est question d'un virement mensuel aux structures culturelles annonceuses. Dans la presse, il est évoqué la possibilité de négociation avec les partenaires pour obtenir la gratuité des offres et ainsi participer au financement du Pass. Ce partenariat ne serait pas visible de l'utilisateur pour éviter les effets d'aubaine (le prix grand public serait affiché et débité du compte de l'utilisateur). Cet aspect n'a pas été évoqué lors de la réunion.

### **Contact Bretagne musées :**

Audrey Barbero, chargée de mission  
Port-musée, Place de l'Enfer, 29100 Douarnenez  
Tél : 02 98 92 67 26 (demander Audrey)  
[www.bretagnemusees.bzh](http://www.bretagnemusees.bzh)

